



CHARTRE DU RESPONSABLE DE SALLE

- Arriver au gymnase $\frac{3}{4}$ heure avant le premier match prévu.....
- Accueil des équipes visiteuses :
 - les saluer à leur arrivée.
 - les guider en temps et en heure vers le bon vestiaire.
 - les inviter à prendre « la collation » offerte à l'issue du match.
- Accueil des arbitres et/ou officiels :
 - se présenter aux officiels.
 - leur indiquer le vestiaire arbitre.
 - vérifier l'approvisionnement en eau fournie pour leur match.
- Superviser le bon déroulement de la rencontre :
 - présence effective des personnes désignées pour tenir la table.
 - présence effective des personnes désignées pour arbitrer.
 - ne tolérer les jeux de ballons dans le gymnase que lors des mi-temps et entre deux matchs éventuellement....

Le responsable de salle se doit d'intervenir si nécessaire pour faire cesser les comportements contestataires excessifs de spectateurs.

Le responsable de salle peut être amené éventuellement à seconder les arbitres pour canaliser un comportement excessif de coach ...

- Superviser la gestion du matériel :
 - table ; chrono etc....
 - ballons d'échauffement.
 - ballons de match. (éviter les pertes et vols...)
- Assurer la sécurité de tous et de toutes :
 - mettre à disposition notre pharmacie lors des petits accidents des joueurs.
 - Interrompre les jeux « dangereux » de nos jeunes spectateurs...
 - prévenir les secours en cas d'accident grave (n°15 , n°18 ou n°112)

Le responsable de salle se doit d'indiquer à chaque match son nom et son numéro de licence sur la feuille de marque avant le début de la rencontre...

Bon Match !!!